

[Retour à la liste des actualités](#)

APPEL A PROJET DAAD Music / Tarn & garock 2020

Publié le 7 Oct 2019

Origine de l'article : www.adda82.fr

[Abonnez-vous aux flux RSS](#) [Consultez les archives](#)

Tarn-et-Garock

7 October 2019

Dispositif d'Aide Au Développement

Pour la 30^{ème} édition du Tarn et Garock, Tarn-et-Garonne Arts & Culture propose aux groupes de musiques actuelles locaux de bénéficier d'un accompagnement personnalisé en fonction de leur projet. Cet accompagnement dans le cadre de l'AIDE AU PROJET est axé sur :

- Le travail sur le répertoire
- L'interprétation scénique
- La structuration du projet
- La formalisation du projet

Chaque projet est accompagné sur la base d'objectifs définis après un bilan partagé. Une convention d'objectif définira à chaque étape les apports de Tarn-et-Garonne Arts & Culture. La durée de l'accompagnement peut varier en fonction du projet et suivant les besoins des groupes, toutefois les membres du projet s'engagent à suivre les actions après signature par le référent de la convention d'objectif pour chaque action.

Nombre de projets retenus

Un jury composé de professionnels retiendra trois projets musicaux pour l'année 2020 sur la base de l'étude du dossier, de l'écoute du répertoire et de la formalisation du projet (site internet, réseaux sociaux, dossier de presse, fiche technique). Tarn-et-Garonne Arts & Culture accepte les projets transversaux liant musique, arts visuels, arts graphiques et cultures urbaines. A l'issue des différentes actions d'accompagnement, des restitutions seront proposées (showcase, concerts, captation vidéo) durant l'accompagnement.

Conditions de participation

- Dispositif réservé aux musiciens non professionnels et aux groupes débutants et/ou émergents*.
- Un des membres du groupe devra impérativement résider en Tarn & Garonne, à cet effet, une copie d'un justificatif de domicile est à joindre obligatoirement au dossier de candidature.
- Le groupe devra proposer un set de 30 mn de compositions originales.

* Les participants s'engagent à ne pas être des professionnels et artistes du spectacle (affiliation régime intermittent du spectacle, artiste ou groupe produit ou managé par un professionnel du spectacle, producteur, diffuseur, tourneur...)

Pièces à joindre

- Le Dossier d'inscription et les pièces justificatives demandées (pièce d'identité/musicien + justificatif domicile pour le musicien référent)
- Un enregistrement de 2 compositions originales (fichiers audio, visuels...)
- Au minimum une photo du groupe
- Une biographie du groupe (de 5 à 10 lignes) et les documents relatifs au projet
- Les liens des différents sites du groupe (facebook, youtube...)

Le dossier et les pièces sont à envoyer à l'adresse mail : musiquesactuelles@tgac.fr

La clôture de l'appel à projet est fixée au dimanche 3 novembre 2019

TELECHARGER CI-DESSOUS

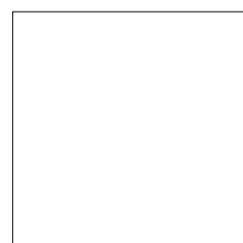


Contact

Jean-Luc GARCIA

Mail : musiquesactuelles@tgac.fr

Tél : 05 63 91 83 96



Télécharger

- [appel-projet-T G 2020.doc](#) (DOC - 131Ko)

- [appel-projet-T G 2020.pdf](#) (PDF - 218Ko)

[Retour à la liste des actualités](#)

Partager